LE PETIT REXOIS

La Commune de SAINT-GEORGES-DE-REX au fil des jours



Bulletin d'information de Saint-Georges-de-Rex

Responsable de la publication :

Alain LIAIGRE, Maire

Textes et photos :

Maire, Adjoints, Conseillers Municipaux, Présidents et membres des associations de Saint-Georges-de-Rex, habitants de la commune

Conception, réalisation et impression :

Secrétariat de Mairie 11 rue de la Croix Picot





SOMMAIRE

4 VIE MUNICIPALE

Infos pratiques / Décisions du conseil / Etat civil

5-8 TRAVAUX ET PROJETS

Cale du Port OGS et signalétique/Votre avis nous intéresse sur le SCOT-PLUi/Bibliothèque/Etude d'effacement de réseaux/Rénovation de l'autel de l'Eglise/PACT 2016-2018/Rénovation de l'autel

9 ENFANCE ET JEUNESSE

Rentrée scolaire

9 AGENDA

10-13 ENVIRONNEMENT

Chalarose du frêne/Rénovation urbaine ADIL/Coupes de peupliers/Vente de bois

14-15 MANIFESTATIONS

24h de la Barque/Marais'Night/Journées duPatrimoine « Sol »

16-21 VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

SEP/SARPA/Amicale Venise Verte/ Téléthon du Marais/ANIMA/Le Marais en Marche// Amicale des donneurs de Sang du Marais/Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres

22 LE COUP DE PROJECTEUR

La coopérative Océalia à Saint-Georges



Pour ce **numéro 22**, notre « *Petit Rexois* » change de format. Suite à un changement de matériel d'impression, il nous est possible d'éditer ce journal sous une forme laissant la possibilité d'avoir des articles moins concentrés et donc de lecture plus facile. N'hésitez pas à nous donner vos appréciations sur cette nouveauté.

La mise en œuvre d'un **nouveau règlement d'urbanisme intercommunal (PLUI)** pour les 45 communes de la CAN est lancée. Un groupe d'acteurs locaux a été constitué pour la détermination des zones humides de notre commune. Son travail va commencer dès le début de l'année 2018. Des réunions d'informations vous sont proposées sur le territoire de la CAN pour répondre à vos questionnements. Venez nous rencontrer en mairie pour aborder le sujet. Des documents d'informations sont à votre disposition ainsi qu'un registre vous permettant d'annoter vos observations.

Un nouveau **réseau de bus** vous est proposé par notre CAN depuis le 8 juillet dernier, incluant une nouvelle ligne partant de St Hilaire la Palud avec pour terminus la gare SNCF de Niort. Cette ligne régulière dessert notre arrêt de bus du champ de foire. Je vous invite à bénéficier de ce moyen de transport gratuit pour vos déplacements.

La nouvelle **signalétique** mise en place dernièrement doit favoriser un accueil satisfaisant pour les visiteurs de notre village, tout en n'étant pas trop « envahissante » dans le paysage de notre centre bourg.

Notre **commerce local multiservices** « *il était un fois* » a fermé ses portes fin avril sur une décision de sa gérante. Des travaux de mise aux normes et de réaménagement devraient être entrepris par les services bâtiments de la CAN à partir du début d'année 2018. Des contacts sont en cours pour une exploitation par de nouveaux prestataires, ayant pour objectif une réouverture du commerce au plus tôt après les travaux achevés. Ce commerce multiservices est d'intérêt primordial pour notre village. J'ai grand espoir de pouvoir vous y rencontrer dès sa réouverture.

Bonne lecture,

Votre Maire Alain LIAIGRE

VIE MUNICIPALE

Infos Pratiques

MAIRIE

¥Accueil du public :

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

de 15h00 à 18h00

≥Accueil téléphonique :

Lundi, Jeudi et Vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mardi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi

de 8h30 à 11h00

Tél.: 05.49.35.04.00.

Courriel:

mairie.stgeorgesderex.fr 11 rue de la Croix Picot 79210 SAINT-GEORGES-DE-REX

ECOLE

Directrice

Mme MONIN Charlotte

Tél.: 05.49.35.09.86.

DECHETERIE

« La Grande Paloube »

Ouverture les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Fermée le mardi A partir du 30/10/2017, horaires « d'hiver » (8h30-12h00 / 13h00-17h00)

Décisions du Conseil

27 JUILLET 2017

Urbanisme

◆ Constitution du groupe d'acteurs locaux dans le cadre de l'inventaire zones humides

Administration générale

- Renouvellement convention d'utilisation du terrain de foot auprès de "La Gauloise"
- Motion de soutien aux éleveurs

21 SEPTEMBRE 2017

Affaires financières

♦ Décision modificative au BP 2017

Administration générale

 Renouvellement convention d'utilisation de la salle des fêtes auprès de "SIEL BLEU" (Gym douce)

Etat Civil

Naissances

≥ LEGRIS Adna et Zélia, nées le 12/07/2017

Mariages

№ PANLOUT Florence et CHAPRON Sébastien, le 16/09/2017

Nouveaux habitants

Elus et agents municipaux vous souhaitent la bienvenue.

Pensez à vous faire connaître auprès de nos services à l'accueil de la mairie, par téléphone au 05.49.35.04.00.

ou par mail: mairie.stgeorgesderex@orange.fr
Nous serons heureux de vous accueillir et de
vous rencontrer.

TRAVAUX ET PROJETS

Opération Grand Site : une nouvelle signalétique !

Signaler les services et les activités de proximité : la SIL





Dans le cadre de l'opération grand site (OGS), une nouvelle signalétique a vu le jour dans les rues de notre bourg.

La Signalisation d'Information Locale (SIL) a pour objet d'apporter aux usagers de la route des indications sur les différents services et activités. Elle constitue un moyen de préserver les paysages en offrant une alternative à la publicité sauvage. 8 sites dans notre village accueillent cette signalisation.

Un panneau cartographique à grande échelle : le RIS

Implantés sur des lieux stratégiques de la commune (Place de l'Eglise et Champ de Foire), pour être facilement repérables de loin et de disposer une aire de stationnement, les **2 Relais Info Service (RIS)** sont là pour apporter un maximum d'informations aux visiteurs. Complémentaires de la SIL, ils contribuent à guider l'automobiliste vers sa destination.

Ils devraient permettre aux visiteurs de notre village de se localiser tout en leur proposant un parcours promenade de découverte de notre patrimoine. Ces équipements, conformes à la charte signalétique du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, sont évolutifs et renouvellent certains panneaux datant de plusieurs décennies.





SCOT—PLUi de la Communauté d'Agglomération

Votre avis nous intéresse!

La réflexion sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de la Communauté d'Agglomération du Niortais est à présent bien engagée. Aujourd'hui, l'intercommunalité qui porte ce projet et les 45 communes qu'il concerne, ont finalisé la première étape de son élaboration : le diagnostic territorial.



■ Que s'est il passé ces derniers mois ?

Un travail conjoint entre tous les acteurs du territoire a permis d'établir un « état des lieux » et de définir les enjeux en matière de logements, de développement économique, de déplacements, d'environnement... Le diagnostic a fait émerger les forces et les faiblesses du territoire : les richesses à préserver, les contraintes à surmonter, les opportunités à saisir, les menaces à éviter. Il en ressort plusieurs défis majeurs auxquels le PLUi apportera des orientations précises.

¥ Et maintenant ?

La Communauté d'Agglomération du Niortais doit maintenant dessiner les grandes lignes du territoire en construisant son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), seconde étape et véritable feuille de route du PLUi. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération du Niortais vous sollicite dès à présent pour vous exprimer. Un registre d'observation est à votre disposition en mairie. Vous êtes libres d'y inscrire vos questions, vos remarques, vos propositions.

■ L'objectif du registre des observations ?

Recueillir votre avis sur la stratégie à mettre en œuvre pour le développement durable et équilibré de votre territoire. Avec pour finalité d'alimenter le travail de réflexion des élus sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Des ateliers ouverts à la population en novembre

3 dates...

Lundi 27 novembre à 18h30 FRONTENAY-ROHAN - Salle Polyvalente Mardi 28 novembre à 18h30 PRISSE-LA-CHARRIERE - Salle des Fêtes Mercredi 29 novembre à 18h30

NIORT - Hôtel de Ville

INSCRIPTION ATELIERS SUR:

www.niortagglo.fr

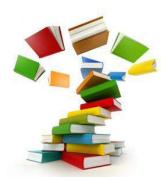
e projet « Bibliothèque » : un nouvel espace défini

Depuis plusieurs mois, deux bénévoles rexois ont rassemblé et indexé un nombre important de livres issus du fond local de la mairie et de dons par les habitants de la commune.

Faute d'espaces suffisants, ces ouvrages sont entreposés dans des cartons. Les référents proposent de mettre à disposition du public rexois ces documents, en organisant une bibliothèque municipale dans un local dédié.

Le local de la salle des jeunes a été retenu pour accueillir cette activité pour laquelle il est nécessaire d'acquérir du matériel et du mobilier.

Les services de la médiathèque départementale proposent leur expertise technique pour accompagner cette démarche. 6



Effacement de réseaux : une opération à l'étude

Enfouissement de réseaux et mise en valeur du cadre de vie

Les réseaux électriques et téléphoniques aériens sont aujourd'hui considérés comme une pollution visuelle. Le mise en valeur du cadre de vie étant une préoccupation majeure des élus, c'est tout naturellement que les collectivités se rapprochent du Syndicat d'Electrification de la Région de Mauzé afin d'envisager des travaux d'effacement.

Pour bénéficier de ces travaux d'enfouissement de leurs réseaux, les collectivités doivent solliciter une inscription au programme annuel voté par le bureau et le comité syndical. Elles peuvent aussi demander une inscription au titre du programme complémentaire quand certaines communes décident de reporter leur projet.

Dans un premier temps, le syndicat propose un montant estimatif des travaux souhaités. Celui-ci permet ainsi aux communes de présenter et de faire approuver avant toute réalisation les modalités financières à son conseil municipal. C'est seulement après la réception de la délibération et du dossier complet des travaux envisagés signifiant leur accord que le **Syndicat d'Electrification de la Région de Mauzé** engage la concrétisation de ce projet. Les aides au financement des travaux dépendent du type de réseau à dissimuler, électrique et/ou téléphonique.

Rue de la Grande Fontaine et Champ de Foire : un périmètre à l'étude

Une étude est actuellement en cours de réalisation, sous l'égide du Syndicat d'Electrification pour les secteurs « Champ de Foire » et « Grande Fontaine », afin que la municipalité puisse prendre une décision sur le coût réel des travaux à engager potentiellement.





PAC'T 2016-2018 : l'isolation de la mairie retenue

Le PACT, un outil communautaire au services des investissements communaux

Le PACT, Programme d'Appui Communautaire aux Territoires, vise à consolider les relations financières entre la CAN et les communes. Une enveloppe de 6,6 M€ a été voté en septembre 2016 pour subventionner les projets portés par les municipalités au cours des années 2017-2018 (dispositif reconductible aux deux années suivantes).



La commune de Saint-Georges-de-Rex a présenté un projet de travaux relatif à l'isolation de la mairie composé de deux volets d'intervention : une isolation sous comble du bâtiment et un changement d'ouvertures (fenêtres et portes).

Cette opération est éligible au PACT communautaire sous l'intitulé « rénovation énergétique sur les bâtiments Mairie-Ecoles ». Par décision du 29/05/2017, la CAN a décidé d'attribuer une subvention de 11.947,67€ à hauteur de 50% du montant des travaux liés à ce chantier. Ainsi, 11 fenêtres et 2 portes-fenêtres vont être renouvelées et plus de 200 m² de combles traités pour une meilleure efficacité énergétique du bâtiment communal.

Rénovation de l'autel de l'église

Des subventions en soutien de la restauration de l'autel de l'église



L'autel supportant les deux tabernacles de l'église de Saint-Georges-de-Rex repose sur des empilements de pierres qui peuvent se déplacer facilement ; ce qui entraîne un déséquilibre dangereux pour ce mobilier (tabernacles inscrits aux monuments historiques depuis 1995).

Soucieux de préserver ce patrimoine, la municipalité a décidé de présenter des demandes de subventions auprès de

deux organismes : le Ministère de la Culture et de la Communication et la CAN via le Fonds Communautaire du Patrimoine.

Le coût de l'opération s'établit à 1.600,00€ HT.

Il bénéficie au final d'un soutien financier du Ministère à hauteur de 30% et de la CAN pour 35%.

L'opération de restauration sera réalisée sous la conduite de M. Chaussat, restaurateur, au cours de cette fin d'année 2017.



ENFANCE ET JEUNESSE

Rentrée scolaire 2017-2018

La présente rentrée scolaire s'est effectuée dans le cadre d'un fonctionnement à une seule classe de maternelle composée de 18 enfants rexois.

Ils sont accueillis par une nouvelle directrice, Mme Charlotte MONIN, accompagnée par Martine CHAUVET (ATSEM) et Amélie DUBOIS (agent de cantine et d'entretien). Les deux classes ont fait l'objet de nombreux aménagements au cours de l'été, pour offrir un dortoir et un espace de motricité à nos petits écoliers. Merci à Aurélie et à Martine pour la mise en œuvre de peinture gaies et colorées sur les grilles des entrées de cours.





Les dates à retenir...

Cérémonie du 11 Novembre

Samedi 11 novembre 2017 à 10h15 devant la Mairie Défilé jusqu'au Monument aux Morts, allocutions, vin d'honneur à la salle des fêtes

Vœux 2018 à la population

Vendredi 05 janvier 2018 à 19h00 à la salle des fêtes

ENVIRONNEMENT

Parc Naturel Régional

Face à la chalarose, le Parc lance un appel à projet pour renouveler les arbres têtards.

La chalarose détectée dans le Marais poitevin.

L'arrivée de la chalarose, maladie du flétrissement du frêne, vient d'être confirmée dans le Marais poitevin par le Centre Régional de la Propriété Forestière. Cette information ne surprend pas le Parc qui se prépare depuis plus de deux ans à l'arrivée du champignon parasite du frêne qui provoque cette maladie qui se propage en France depuis quelques années, par dispersion aérienne. On la remarque d'abord par un flétrissement du feuillage, puis des nécroses orangées dites « en flamme » qui traduisent la progression du champignon. L'arbre peut périr au bout de quelques années. Les jeunes plants sont les plus touchés, ce qui incite à limiter l'usage du frêne dans les nouvelles plantations.





Conduite à tenir : ne pas abattre les arbres et continuer leur entretien

Il n'existe malheureusement pas de solutions curatives. Toutefois, l'ensemble des frênes ne sera pas atteint de façon uniforme et immédiate. Par ailleurs, des sujets résistants ont été identifiés dans d'autres régions concernées. Pour ces raisons, il ne faut pas abattre ou brûler les frênes malades, car cela n'aurait aucun intérêt par rapport à la propagation de la chalarose et empêcherait d'identifier les arbres résistants. L'abattage des frênes têtards reste soumis à autorisation de l'État, dans le périmètre du site classé du marais mouillé poitevin en 2003 et d'autre part au titre de l'arrêté de protection de biotope de 2013 en Deux-Sèvres. Il ne faut cependant pas hésiter à continuer à faire son bois pour entretenir les têtards.

Un suivi scientifique de nos frênes têtards

Par ailleurs, afin de mieux comprendre les effets de la maladie sur nos vieux frênes têtards, le PNR va mettre en place le suivi d'une quinzaine de sites (soit près de 800 arbres). Ces placettes de suivi seront visitées chaque année pour connaître l'avancement précis de la maladie sur le territoire et son impact sur les arbres.

Ce suivi est mené en étroite relation avec les chercheurs de l'INRA de Nancy, spécialistes de la chalarose, et en concertation avec les acteurs de la filière bois (CRPF, DSF...).

Appel à projet : 6 nouvelles essences adaptées et fournies par le Parc



Face au risque de disparition progressive de nos frênes, qui pour la plupart ont entre un et deux siècles, une démarche participative a été mise en place par le Parc, avec l'aide de l'État. Elle a permis d'élaborer un programme de plantations basé sur les nouvelles essences qui constitueront les arbres têtards de demain. Le Parc pourra fournir les végétaux et accompagnera les propriétaires dans leurs projets autour de 6 nouvelles essences adaptées à la fois aux caractéristiques du marais et à la conduite en têtard.

Cette diversité de plantations permettra de construire, petit à petit, un paysage moins fragilisé en cas de nouvelle menace.

Habitants, collectivités, associations... sont invités à répondre à l'appel à projet du Parc « Plantons les arbres têtards de demain ». Utilisez le formulaire disponible à l'adresse ci-dessous, avant le 1^{er} juillet pour une plantation l'hiver suivant.

Le Parc répond à vos questions

Toutes les informations sont disponibles :

- > dans votre mairie : plaquettes et prospectus
- > sur le site internet du Parc :

http://pnr.marais-marais-poitevin.fr Rubrique « Les actions menées par le Parc – Chalarose et replantations »

> par téléphone au 05 49 35 15 20 Jordane Ancelin, paysagiste



ADIL

Si vous prévoyez un achat, des travaux de rénovation énergétique, ou rénover votre maison, n'hésitez pas à contacter l'ADIL, des aides financières sont possibles. Les conseils sont gratuits.

Conseil à domicile des habitants en faveur des économies d'énergie

Du 10 au 13 juillet 2017, Mme Elisa PLEKANEC, Ambassadrice de l'énergie de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), s'est rendu au domicile des habitants de la commune afin d'échanger, de donner des conseils en matière de rénovation, des aides financières disponibles, mais aussi remettre de la documentation ou encore offrir la possibilité de réaliser un bilan thermique du logement.

Elisa a mené sa mission à bien et a rencontré 40 personnes. Elle tien à remercier les habitants pour leur accueil chaleureux et convivial.

L'ADIL donne des conseils indépendants, neutres et gratuits tout au long du projet de rénovation. Elle peut aussi donner des conseils juridiques. N'hésitez pas à vous mettre en relation avec l'ADIL pour tous vos projets.



C'EST QUOI ACT'e?

ACT'E est un dispositif global mis en place par tous les acteurs de la rénovation énergétique sur la Nouvelle Aquitaine. Un réseau d'act'eurs pour encourager les particuliers à rénover leur habitat privé.

Soutenu par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine, ACT'E vous propose un accompagnement personnalisé dans vos démarches de travaux d'économies d'énergie. Des conseillers vous aident à initier votre projet et vous suivent durant toutes les étapes : du diagnostic énergétique à l'identification des aides dont vous pouvez bénéficier, de la proposition de projets de travaux jusqu'au montage du plan de financement, vous trouverez au travers d'ACT'E un panel complet d'acteurs spécialisés pour vous accompagner. Vous pourrez également bénéficier de solutions geuses grâce à nos partenaires bancaires eux aussi engagés dans la rénovation énergétique.

ABATTAGE DE PEUPLIERS

A l'entrée du Marais, au lieu-dit « Champ Court », la commune de Saint-Georges-de-Rex possède un terrain boisé composé d'une vingtaine de peupliers qui ont atteint la taille idéale pour être abattus et commercialisés.

A l'approche de la morte saison, l'entreprise « Ulysse des Sapins » a été mandatée pour assumer les fonctions d'abattage et de commercialisation des grumes. Un lot de 20 peupliers est vendu au prix de 1 280,00€ (34,55m3).

Les têtes de peupliers pourront être bûcheronnées sur place par les particuliers intéressés. Merci de vous signaler en mairie au préalable, afin de définir les modalités d'attribution.



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Cette année, la mairie de SAINT-GEORGES-DE-REX reconduit une opération de vente de bois de chauffage et profite de la distribution du bulletin municipal « Le Petit Rexois » pour lancer un avis d'inscription aux habitants de la commune concernant la vente de bois de chauffage, à enlever, stocké sur le site de l'atelier municipal, route du Vanneau (en face du lavoir du Richebert). Afin de faire bénéficier cette opération à un maximum de personnes, les lots seront limités à 2 stères. Les essences sont composées de frêne et de peuplier. Il s'agit de bois vert à faire sécher une année ou deux.

TARIFS:

→ Aubier/peuplier : 10 euros/stère

⇒ Frêne : 35 euros/stère

Forfait transport de 10 euros pour les habitants qui n'ont pas la possibilité de retirer le bois sur site.

Réservation et informations pratiques en mairie de Saint-Georges.

MANIFESTATIONS

Ces rexois qui se « défoncent » pour les couleurs de notre village...

24 HEURES DE LA BARQUE

Les 30 et 31 juillet, deux équipes, portant fièrement des polos marqués de notre logo communal, se sont engagées aux 24h de la barque organisées sur la commune de St Hilaire. Surnommées « *Rexoise* » et « *Georgeoise* », elles ont tenu le défi et ont terminé honorablement à la troisième et cinquième place sur une douzaine d'équipes classées.







LE MARAIS'NIGHT 2017

Le Marais'Night, organisé les 30 septembre et 1er octobre dernier sur notre stade, est une randonnée d'orientation au cœur même du Marais Poitevin, dans un territoire d'exception labellisé Grand site de France. Cette aventure, ouverte à tous, attire chaque année des équipes de toute la France. 3 concurrents rexois se sont engagés pour le challenge des 8 heures : départ à 21h00 le samedi et retour à 5h00 le dimanche sur notre stade route d'Arçais, après avoir relevé le défi de trouver un maximum de balises dispersées dans le marais, entre sentiers, prairies et conches.

Bravo et merci à vous, Camille, Guillaume, les deux Jérôme, Grégory, Mickaël, Kevin et Pierre-Henri.

Journée du Patrimoine « Sol »

A l'occasion des **Journées du Patrimoine**, l'association pour une agriculture durable, APAD, organisait le samedi 16 septembre une visite d'exploitation sur le thème « *Protection des sols, un patrimoine vivant* ». La visite avait lieu chez Raphaël GARDOT à Lidon de Saint-Georges-de-Rex.

Raphaël s'est installé en 2008 sur 150ha et pratique « *l'agriculture de conservation des sols* ». Ce système applique trois principes :

- la couverture permanente du sol, c'est-à-dire pas de sols nus
- Pas ou peu de travail du sol
- La rotation, la diversité des cultures

En développant des couverts végétaux entre deux cultures, en n'exportant pas les résidus de récolte, en les laissant sur le sol, on améliore la matière organique et on développe les micro organismes qui font la vie du sol. Le travail se fait par les racines implantées et les vers de terre. Le but est d'approcher au mieux la structure et la vie d'un sol de forêt ou de prairie. On peut juger de l'état d'un sol en comptant les vers de terre. Il y a des techniques pour cela, c'est un indicateur intéressant. Dans une prairie, on peut constater 2 tonnes de vers de terre à l'hectare, c'est deux fois plus qu'un hectare peut nourrir en viande bovine. Dans certaines situations de cultures critiques, ce poids de vers de terre descend à 500 kgs.

Ce système de culture amène plusieurs avantages :

- Il permet de stocker du carbone
- Il limite l'érosion (pas de perte de terre dans les fossés)
- Il améliore la biodiversité
- Il améliore la filtration de l'eau
- Il demande moitié moins de carburant qu'un système classique



L'outil principal de cette technique est un semoir de semis direct qui a une capacité de pénétration importante dans les résidus et les masses de couverts végétaux. Et avec ce semoir, on sème toute l'année! Raphaël produit du blé, de l'orge, du soja, des lentilles, de la luzerne, du millet, des pois...Raphaël a les pieds sur terre et il est bien dans sa tête, c'est aussi çà l'agriculture de conservation!

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Société d'Education Populaire (SEP)

Les activités

La **gym douce** de Saint-Georges-de-Rex a repris son activité depuis jeudi 28 septembre. Les horaires de séance ont lieu de 9h15 à 10h15 à la salle des fêtes. Les cours sont assurés par Benoît, notre animateur sportif.

Les activités « **Patchwork** » ont repris depuis le 1er jeudi de septembre, de 14h30 à 18h00 dans la salle des associations. Tous les travaux d'aiguilles sont acceptés (broderie, tricot, crochet...).

L'atelier « peinture sur soie » se déroule tous les lundis après-midi, de 14h00 à 18h00 à la salle des associations. Ce moment d'échange accueille aussi d'autres travaux possibles sur place.



Le voyage du 9 septembre

Le 9 septembre, Rexois et Rexoises ainsi que de nombreuses personnes des communes de Sansais, Le Vanneau, St Hilaire ... se sont retrouvés pour la visite d'Angers et Terra Botanica. Après le déjeuner au parc, la petite averse n'a pas entamé la bonne humeur de tous. Fleurs et jardins potagers ont enchanté les participants!



A vos agendas!

• Samedi 18 novembre 2017 Concert de Gospel à l'église Vendredi 22 décembre 2017 Spectacle de Noël à 20h30 à la salle des Fêtes

 Samedi 09 décembre 2017
 Vente de tartes au profit du Téléthon (les bénévoles prendront vos commandes à partir de mi-novembre)

SARPA

Une association en pleine évolution

L'association SARPA est en pleine transformation. Après le départ à la retraite de Mme MO-RISSET au mois d'avril dernier et l'arrivée à la direction de M. KOUDOUGOU, la Résidence « Les Tilleuls » s'est engagée dans un processus d'adaptation aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Locataire des locaux depuis 23 ans, auprès d'Habitat Sud Deux-Sèvres, le SARPA est devenu propriétaire le 5 juillet dernier. La Résidence accueille 23 personnes en perte d'autonomie. Avec un conseil d'administration fortement renouvelé, l'association emploie 15 salariés permanents.

Les salariés accompagnent les résidents dans les actes de la vie quotidienne : animation, repas, entretien des locaux, toilette, service technique et administratif. Des activités quotidiennes sont proposées pour favoriser et maintenir le lien social et prévenir la perte d'autonomie.



En collaboration avec le groupe associatif SIEL BLEU, le SARPA propose, une fois par semaine, des activités physiques adaptées aux Résidents pour maintenir leur forme physique. Le SARPA participe activement à la Plateforme Territoriale de Service et d'Animation du pays Mauzéen (PTSA) dont l'un des objectifs est de rompre l'isolement des personnes en perte d'autonomie. Elle participe à des actions collectives sur le territoire au profit de nos aînés : loto crêpes à Epannes, après-midi musical à Saint-Hilaire la Palud...

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres.

Présidente: Mme PERROCHEAU Danièle

Vice-Président : M. LIAIGRE Alain Trésorier : M. CHARLES Guillaume Secrétaire : Mme ROGOWSKI Françoise

Membres : ALLIN Pierre, BARILLON Marie France, BRUNEAU Anne-Marie , CHAUVET Martine, CHAUVINEAU Maïté, DENIS Christiane, MORALES Thérèse, ROUFFIGNAT Catherine.

AMICALE DE LA VENISE VERTE

Une journée portes-ouvertes : découvrir la caserne et s'initier aux gestes qui sauvent

Le **samedi 14 octobre**, sous un climat estival, nos pompiers volontaires nous accueillaient pour une visite de la caserne et des véhicules. Des démonstrations de secourisme et des initiations aux gestes de premiers secours ont été présentées. Une exposition de documents et photos retraçait l'histoire de nos communes couvertes par le centre de secours Venise Verte. De nombreux rexois se sont rendus à cette porte ouverte, ce qui, espérons-le, encouragera de nouveaux engagements comme sapeurs-pompiers volontaires.



TELETHON 2017

Comme depuis plusieurs années, notre commune est partenaire du Téléthon du Marais. Plusieurs activités sont proposées sur les différents villages. Vous pourrez ainsi participer à une **sortie vé-lo** sur un parcours innovant en circulant dans chaque bourg. Le départ de St Georges est fixé le samedi à 8h30 à la salle des fêtes. Le dimanche matin, c'est une **randonnée pédestre** qui vous est proposée, départ à 9h00 du champ de foire et arrivée sur le port d'Arçais vers 11h30.



Notre SEP est aussi partenaire. Elle vous proposera l'achat de pâtisseries qui vous seront distribuées le samedi 8 décembre entre 10h00 et 12h00. Un point de vente de différents articles confectionnés par des bénévoles sera installé dans les locaux de l'office de tourisme, Place de l'église d'Arçais. Le produit de la vente est entièrement dirigé vers le Téléthon. Le samedi en soirée à 21h00, les pompiers-volontaires de notre centre de secours Venise Verte organisent un repas à la salle des fêtes de St Hilaire. Une plaquette d'informations vous sera distribuée prochainement en vous détaillant l'ensemble des manifestations organisées sur nos communes dans le cadre de cette grande cause du Téléthon.

AnimA

Hallow'Ane 2017 — La Chasse Aux Sorcières



Suite au fort succès de la 1ère édition « Hallow'Âne 2016 – La Chasse Aux Sorcières », l'ensemble des membres de l'Association « AnimA » vous invite à venir fêter avec eux la seconde édition de ce grand évènement de fin d'année.

Cette manifestation aura lieu le dimanche 29 octobre 2017 de 14h à 20h sur le site de « Du Coq à l'Âne ».

Cette manifestation a pour but de récolter des fonds grâce à votre participation (billetterie, vente de citrouilles, dégustation de soupe, pêche à la ligne, etc...). Les fonds récoltés seront reversés à l'Association pour acquérir « l'Escargoline ». L'Escargoline, une hippomobile à trois roues, tractée par un âne pour la randonnée dans le marais pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, vous sera présentée lors de cette manifestation.

Venez nombreux avec enfants, petits-enfants, famille et amis !! Pour une belle fête colorée, les déguisements seront les bienvenus, pensez à réserver !
Par courriel à : contact@anima-asso.fr ou par téléphone au 05 49 35 06 28.





7ème Portes Ouvertes - 15 ans déjà - Du Coq A L'Ane et AnimA

Du Coq A L'Ane présent sur le territoire du Marais Poitevin depuis déjà 15 ans, associé à l'Association AnimA remercie les Rexois et les Rexoises, venus lors des **7eme Portes Ouvertes.**

Une bonne participation des habitants a permis à l'Association AnimA d'acquérir des fonds pour notre projet « l'Escargoline ».



LE MARAIS EN MARCHE

Sur le bon chemin

Le point central de la manifestation 2017 était à St Georges avec cette année une incursion en terre vendéenne, la commune de Damvix étant devenue membre de l'association.

Cet événement à remonter le temps, basé pour la 1ère fois sur le thème Vintage des années 50/60 qui évoque l'insouciance, la joie de vivre de ces folles années, a rassemblé quelques 400 personnes sur la place du champ de foire. Tandis que 70 vélos partaient en goguette sur les chemins du marais et des villages environnants ; que 180 marcheurs arpentaient le marais de St Georges emmenés par les guides de territoire à la découverte de la faune et la flore, le reste du public déambulait dans les stands Rétro. Les randonneurs, les publics et les bénévoles étaient invités à devenir acteurs de ce rassemblement en enfourchant des vieux vélos et/ou en enfilant des tenues d'époque. Des compagnies de musique de rue ont animé cette journée à la fois sur les circuits et dans les villages, ainsi la compagnie "chap de lune" par sa prestance, sa bonne humeur et son swing aura marqué les esprits dans une déambulation à partir du port et dans le village, tandis que Gino et sa compagne déployaient leurs chansons comiques auprès du lavoir de la panification. Les Belles d'Antan, les solex et les cyclistes arrivaient de leur périple vers 19 h sur la place où les attendait un apéritif dansant animé par la compagnie « Prestige Danse ». La soirée se terminait à la nuit avec le repas maraîchin sur des airs de Rhythm & Blues du groupe local « Seven Team ».

Toutes les animations étaient gratuites. L'association fait cet effort financier dans le cadre de cette cause nationale qu'est la préservation de l'accès à la culture pour tous. Tous les détails de l'édition 2017 sur www.lemaraisenmarche.fr

2018 dans la continuité

La mode rétro, reprise aujourd'hui par bon nombre de publicitaires est un thème porteur et recherché même par les plus jeunes. Le Comité Directeur nourrit quelque ambition de progresser vers un concept plus étoffé, avec comme fil rouge ce thème rétro inédit sur notre territoire et vise à l'organisation de cette prochaine édition qui sera classée Festival Vintage.

Pour vous informer de l'avancée du projet, nous proposons une réunion publique **Vendredi 10 novembre à 20h30 salle des fêtes de St Georges de Rex** à laquelle sont conviés nos habituels bénévoles et toute personne qui souhaiterait s'informer de nos démarches avant de prendre éventuellement la décision de nous rejoindre. L'assemblée générale étant prévue en janvier.

Le bénévolat est une valeur fondatrice de toutes associations. Nous vous incitons à venir découvrir ce monde du volontariat, valeur refuge du plaisir et du vivre ensemble. Votre municipalité s'associe à cette manifestation. Pour une organisation optimum, chaque commune devra mobiliser 15 personnes...Alors Rexoises et Rexois, pour une journée, une demi-journée ou une heure seulement, participez à cet événement fédérateur, soyez actifs dans la vie culturelle de notre territoire, arborez le style rétro et devenez acteurs du Festival Vintage 2018

Contact: lemaraisenmarche79@gmail.com















Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Marais

Les **collectes** au sein de l'amicale ne cessent de baisser depuis quelques années. La dernière pour l'année 2017 aura lieu le **mardi 26 décembre** (l'Etablissement Français du Sang collecte tous les jours, y compris le lendemain de Noël). Nous accueillerons les donneurs dans une bonne ambiance comme à chaque collecte. Les fêtes de fin d'année sont souvent des périodes difficiles.

Comme chaque année, le méchoui a eu lieu dans une bonne ambiance le samedi 2 septembre au Vanneau.

Mardi 26 décembre 2017 collecte à St Hilaire de 16h à 19h30



Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres



L'Association Gérontologique du Sud Deux-Sèvres a pour objet de favoriser le soutien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions sociales et de santé.

GERONTOLOGIQUE DU SUD DEUX-SEVRES L'Association est porteuse de différents dispositifs ayant pour missions l'information, l'orientation et l'accompagne-



ment individuel des seniors et des personnes âgées. En tant qu'observatoire des besoins de ce public sur le territoire sud Deux-Sèvres, l'Association met également en œuvre diverses actions de prévention (conférences, forum et animation sur les thèmes de l'aménagement de l'habitat, de la santé, de la nutrition, de l'aide aux aidants, de la vie sociale après 60 ans...).

Son dispositif CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un lieu unique de proximité dont le rôle est d'informer, de conseiller et d'orienter les aînés et leur famille, ainsi que l'ensemble des professionnels intervenant auprès des personnes âgées.

Pour tous renseignements, un numéro unique :



LE COUP DE PROJECTEUR



La Coopérative OCEALIA à Saint-Georges

La plateforme de collecte

Avec 300 000ha de céréales ou d'oléagineux, cultivés par 7 200 adhérents céréaliers actifs, les productions végétales constituent la première activité de la **Coopérative Océalia**, basée sur 5 départements : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Vienne et Deux-Sèvres. La plateforme de collecte de Saint-Georges-de-Rex est l'une de ses 215 implantations. Rattachée au dépôt de Frontenay-Rohan-Rohan, chaque année, un saisonnier est engagé pour travailler sur la plateforme et dépend des **6 employés** du dépôt travaillant sur place :

- № M. Macoin Thierry, responsable de site adjoint depuis 2002, organise le planning de la plateforme et du saisonnier

- № M. Barreau Christopher, magasinier conducteur dont les missions sont diverses et variées (comme par exemple la réception des céréales, les expéditions et les livraisons).





Le site en chiffres...

7 variétés de céréales transitent par cette plateforme : le blé tendre, le colza, l'orge de brasserie d'hiver, l'orge fourragère, le blé dur, le pois jaune et l'avoine noire. Pour un total de **3 986T** pour la moisson d'été 2017.

5 variétés de céréales d'hiver : maïs, tournesol, sorgho, soja et millet pour un total de **2 752T** pour la moisson d'hiver 2015.